

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE

ÉTATS FINANCIERS PROSPECTIFS

Exercice se terminant le 31 mars 2013

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation de ces états financiers prospectifs, y compris du caractère approprié des hypothèses qui les sous-tendent. Ces états financiers sont fondés sur les meilleures informations disponibles. Les hypothèses ont été adoptées en date du 31 janvier 2012 et cadrent avec les plans décrits dans le Rapport sur les plans et les priorités.

Approuvé par :

La présidente,

Le vice-président des services
administratifs communs,

Mme Suzanne Fortier

Jaime Pitfield
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada

Le _____

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE

**État de la situation financière prospectif
au 31 mars
(en milliers de dollars)**

	Résultats estimatifs 2012	Résultats prévus 2013
ACTIFS		
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	3 396	3 396
Débiteurs [note 6]	2 082	2 082
Avances	44	44
Total des actifs financiers	<u>5 522</u>	<u>5 522</u>
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	188	188
Immobilisations corporelles [note 7]	2 785	3 347
Total des actifs non financiers	<u>2 973</u>	<u>3 535</u>
	<u>8 495</u>	<u>9 057</u>
 PASSIFS ET AVOIR DU CANADA		
Passifs		
Créditeurs et charges à payer [note 8]	4 554	4 554
Indemnités de vacances et congés compensatoires	2 137	2 068
Avantage sociaux futurs [note 9]	6 402	1 625
	<u>13 093</u>	<u>8 247</u>
 Avoir du Canada	<u>(4 598)</u>	<u>810</u>
	<u>8 495</u>	<u>9 057</u>

L'information pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 inclut les montants réels pour la période du 1 avril 2011 au 31 janvier 2012.

Passif éventuel [note 10]

Obligations contractuelles [note 11]

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers prospectifs.

Mme Suzanne Fortier
Présidente

Jaime Pitfield
Vice-président des services administratifs communs
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada

Date:

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE

État des résultats prospectif Exercice se terminant le 31 mars (en milliers de dollars)

	Résultats estimatifs 2012	Résultats prévus 2013
Charges		
Financer la recherche fondamentale	363 782	366 986
Financer des partenariats universités-industrie-gouvernement	179 633	172 105
Attirer et garder en poste des membres du corps enseignant	152 664	153 103
Appuyer les étudiants et les boursiers	150 055	142 030
Financer la recherche dans des domaines stratégiques	116 550	106 741
Appuyer la commercialisation	58 832	43 047
Appuyer l'achat d'appareils et l'accès aux ressources majeures de recherche	38 049	37 138
Services internes	31 685	29 725
Promouvoir les sciences et le génie	5 554	5 831
Total des charges	<u>1 096 804</u>	<u>1 056 706</u>
Coût de fonctionnement net	<u>1 096 804</u>	<u>1 056 706</u>

L'information pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 inclut les montants réels pour la période du 1 avril 2011 au 31 janvier 2012.

Information sectorielle [note 13]

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers prospectifs.

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE

État de l'avoir du Canada prospectif

Exercice se terminant le 31 mars

(en milliers de dollars)

	Résultats estimatifs 2012	Résultats prévus 2013
Avoir du Canada, début de l'exercice	(4 155)	(4 598)
Coût de fonctionnement net	(1 096 804)	(1 056 706)
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	1 089 847	1 055 314
Variation du montant à recevoir du Trésor	(235)	-
Services fournis gratuitement par d'autres ministères [note 12 a)]	6 749	6 800
Avoir du Canada, fin de l'exercice	<u>(4 598)</u>	<u>810</u>

L'information pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 inclut les montants réels pour la période du 1 avril 2011 au 31 janvier 2012.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers prospectifs.

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE

État des flux de trésorerie prospectif Exercice se terminant le 31 mars (en milliers de dollars)

	<u>Résultats estimatifs 2012</u>	<u>Résultats prévus 2013</u>
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net	1 096 804	1 056 706
Éléments n'affectant pas l'encaisse:		
Amortissement des immobilisations corporelles [note 7]	(1 532)	(961)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères [note 12 a)]	(6 749)	(6 800)
Variations de l'état de la situation financière prospectif :		
Augmentation des débiteurs	46	-
Diminution des avances	(10)	-
Diminution des charges payées d'avance	(68)	-
Diminution des créditeurs et charges à payer	408	-
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(358)	69
Diminution des avantages sociaux futurs	136	4 777
Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement	<u>1 088 677</u>	<u>1 053 791</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	<u>1 170</u>	<u>1 523</u>
Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations	1 170	1 523
Activités de financement	-	-
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	<u><u>1 089 847</u></u>	<u><u>1 055 314</u></u>

L'information pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 inclut les montants réels pour la période du 1 avril 2011 au 31 janvier 2012.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers prospectifs.

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE

Notes afférentes aux états financiers prospectifs

1. Pouvoirs et objectifs

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) a été constitué en 1978 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie* et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le CRSNG a pour but d'aider à faire du Canada un pays de découvreurs et d'innovateurs, au profit de tous les Canadiens, en appuyant des étudiants, des stagiaires postdoctoraux, des professeurs d'université et des partenariats de recherche universités-industrie. Le CRSNG réalise ses objectifs sous neuf activités de programme qui sont décrites dans le Rapport sur les plans et les priorités.

Les subventions, les bourses et les dépenses de fonctionnement du CRSNG sont financées par des crédits budgétaires annuels. Les avantages sociaux sont financés par des autorisations législatives.

2. Méthodologie et hypothèses importantes

Les états financiers prospectifs ont été établis en fonction des priorités du gouvernement et des plans du CRSNG qui sont décrits dans le Rapport sur les plans et les priorités.

Les principales hypothèses utilisées sont :

- a) Les activités du CRSNG resteront, pour l'essentiel, pareilles à celle de l'an dernier.
- b) Les charges, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont basées sur l'expérience acquise. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.
- c) Les provisions pour irrécouvrabilité sont estimées à la lumière de l'expérience acquise. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.
- d) L'information estimative de fin d'exercice pour 2011-12 représente la situation financière d'ouverture pour établir les résultats prévus de 2012-13.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 31 janvier 2012.

3. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2011-12 et pour 2012-13, les résultats réels des deux exercices risquent de varier par rapport aux prévisions financières présentées, et cet écart pourrait être important.

Lors de la préparation de ces états financiers prospectifs, le CRSNG a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Les estimations et les hypothèses sont évaluées de façon continue et sont fondées sur l'expérience acquise et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre les états financiers prospectifs et les états financiers historiques sont notamment :

- a) Le moment et le montant des acquisitions d'immobilisations corporelles peuvent influencer sur les gains/pertes et les charges d'amortissement.
- b) La mise en œuvre de nouveaux termes et conditions d'emploi.
- c) Des modifications supplémentaires au budget de fonctionnement, grâce à de nouvelles initiatives ou ajustements techniques mis en œuvre plus tard au courant de l'exercice.
- d) La mise en œuvre du plan d'action de réduction du déficit.

Une fois que le Rapport sur les plans et les priorités est présenté, le CRSNG ne mettra pas à jour les prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux crédits ou aux prévisions financières dans les budgets supplémentaires. Les écarts seront expliqués dans le Rapport ministériel sur le rendement.

4. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers prospectifs ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor en vigueur dans le cadre de l'exercice 2011-12 en date du 31 janvier 2012. Ces conventions comptables, énoncés ci-après, s'appuient sur les principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucun écart important par rapport aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

- a) Crédits parlementaires - Le CRSNG est financé par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. La présentation des autorisations consenties au CRSNG ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondés, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes consignés dans l'état des résultats prospectif et dans l'état de la situation financière prospectif ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux correspondant aux crédits parlementaires. La note 5 présente un rapprochement entre les deux méthodes de comptabilisation.
- b) Encaisse nette fournie par le gouvernement - Le CRSNG fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le CRSNG est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le CRSNG sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement.
- c) Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire à la fin de l'exercice entre le moment où une opération affecte les autorisations du CRSNG et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le CRSNG est autorisé à prélever à même le Trésor sans crédit parlementaire supplémentaire pour s'acquitter de ses passifs.
- d) Charges – Elles sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

Les subventions et les bourses sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel le droit du bénéficiaire a été établi, quand celui-ci a satisfait aux critères d'admissibilité, que l'engagement a été approuvé et que le paiement est dû avant la fin de l'exercice.

Les indemnités de vacances et les congés compensatoires sont passés en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les services de vérification ainsi que les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

e) Avantages sociaux futurs

i. Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du CRSNG au Régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du CRSNG découlant du Régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, le CRSNG n'est pas tenu de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du Régime.

ii. Indemnités de départ : Les employés ont droit aux indemnités de départ prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement. Dans le cadre des négociations de termes et conditions avec certains groupes d'employés et les changements aux conditions d'emploi, l'accumulation des prestations de départ au titre du programme d'indemnité de départ de ces employés a cessé à compter de 2012. Les employés soumis à ces changements auront la possibilité d'être immédiatement payé la valeur totale ou partielle des prestations accumulés à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations suite à une cessation auprès de la fonction publique. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation des prestations d'indemnités de départ en suspens.

f) Débiteurs - Les débiteurs sont comptabilisés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Une provision est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

g) Passif éventuel - Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers prospectifs.

- h) Immobilisations corporelles – Toutes les immobilisations corporelles et améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Le CRSNG n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique, y compris les logiciels usuels installés sur les ordinateurs personnels	3 ans
Logiciels de réseau achetés et logiciels conçus à l'interne	5 ans
Autre matériel	5 ans
Mobilier	7 ans
Améliorations locatives	Le moindre de la vie utile ou de la durée du bail

Les immobilisations en cours de construction sont constatées dans la catégorie d'immobilisations correspondante au cours de l'exercice où elles sont prêtes à être mises en service et leur amortissement doit commencer dès qu'elles sont prêtes à être mises en service.

5. Autorisations parlementaires

Le CRSNG reçoit la plus grande partie de son financement sous forme de crédits parlementaires annuels. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats prospectif et l'état de la situation financière prospectif d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés dans un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets du CRSNG diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants:

a) Autorisations demandées

	Résultats estimatifs 2012	Résultats prévus 2013
	(en milliers de dollars)	
Autorisations demandées		
Subventions – Crédit 80	1 037 114	1 001 394
Dépenses de fonctionnement – Crédit 75	46 855	48 561
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 434	5 359
Autorisations disponibles prévues	<u>1 089 403</u>	<u>1 055 314</u>

Les autorisations présentées représentent les résultats prévus en ce qui concerne les postes législatifs, les initiatives approuvées qui sont incluses et qui devraient être incluses dans les documents de budget des dépenses et, lorsque des estimations raisonnables peuvent être effectuées, les montants estimatifs des affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor.

b) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées :

	Résultats estimatifs 2012	Résultats prévus 2013
	(en milliers de dollars)	
Coût de fonctionnement net	1 096 804	1 056 706
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais n'ayant pas d'incidence sur les autorisations :		
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(358)	69
Amortissement des immobilisations corporelles	(1 532)	(961)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(6 749)	(6 800)
Diminution des avantages sociaux futurs	136	4 777
Rajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations:		
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 170	1 523
Diminution des charges payées d'avance	(68)	-
Autorisations disponibles prévues	<u>1 089 403</u>	<u>1 055 314</u>

6. Débiteurs

Le tableau ci-dessous présente des détails sur les comptes débiteurs du CRSNG.

	Résultats estimatifs 2012	Résultats prévus 2013
	(en milliers de dollars)	
Débiteurs des autres ministères et organismes fédéraux	1 120	1 120
Débiteurs de l'extérieur	962	962
	<u>2 082</u>	<u>2 082</u>

7. Immobilisations corporelles

<i>(en milliers de dollars)</i>	Coût				Amortissement cumulé				Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2012	2013
Matériel informatique	5 702	457		6 159	4 920	375		5 295	782	864
Logiciels	6 967	1 066		8 033	5 951	289		6 240	1 016	1 793
Autre matériel	229			229	214	5		219	15	10
Mobilier	4 122			4 122	3 182	260		3 442	940	680
Améliorations locatives	3 713			3 713	3 681	32		3 713	32	-
Total	20 733	1 523	-	22 256	17 948	961	-	18 909	2 785	3 347

8. Créiteurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente des détails sur les créiteurs et les charges à payer du CRSNG.

	Résultats estimatifs 2012	Résultats prévus 2013
	(en milliers de dollars)	
Créiteurs – autres ministères et organismes fédéraux	2 498	2 498
Créiteurs – parties externes	2 056	2 056
	<u>4 554</u>	<u>4 554</u>

9. Avantages sociaux

Les employés du CRSNG ont droit à des avantages sociaux spécifiques en fin d'emploi ou au cours de périodes postérieures à l'emploi ou à la retraite, comme le prévoient les diverses conventions collectives ou conditions d'emploi.

a) Prestations de retraite

Les employés du CRSNG participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 p.100 par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le CRSNG versent des cotisations couvrant le coût du Régime. Les charges prévues à ce titre s'élèvent à 3 846 111 \$ en 2011-12 et à 3 853 236 \$ en 2012-13, soit environ 1,6 fois les cotisations des employés.

La responsabilité du CRSNG relative au Régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du

b) Indemnités de départ

Le CRSNG verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les indemnités seront prélevées sur les crédits futurs. Voici des informations sur les indemnités de départ estimatives en date des présents états financiers :

	Résultats estimatifs 2012	Résultats prévus 2013
	(en milliers de dollars)	
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	6 538	6 402
Charge pour l'exercice	899	396
Indemnités de départ versées prévues pendant l'exercice	(1 035)	(5 174)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	<u>6 402</u>	<u>1 625</u>

10. Passif éventuel

Le CRSNG, ainsi que deux de ces employés, a été signifié pour une poursuite qui pourrait s'élever à 33.5 millions de dollars, après que le CRSNG, à la suite d'enquêtes menées par l'université du chercheur eût mis fin aux subventions de ce dernier. Puisque la procédure n'en est qu'à ses débuts, la réclamation n'a pas encore été évaluée. Aucun passif se rapportant à cette éventualité n'a été constaté dans les états financiers.

11. Obligations contractuelles

Le versement des subventions et des bourses accordées pour les exercices futurs est assujéti à l'approbation des fonds par le Parlement. Les engagements pour les octrois des exercices futurs, se répartissent comme suit :

	(en milliers de dollars)
2012-13	857 604
2013-14	626 769
2014-15	427 320
2015-16	243 209
2016-17 et exercices ultérieurs	150 554
Total	<u>2 305 456</u>

De par leur nature, les activités du CRSNG peuvent donner lieu à des contrats et à des obligations pluriannuels en vertu desquels le CRSNG sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

	(en milliers de dollars)
2012-13	182
2013-14	131
2014-15	53
2015-16	29
2016-17 et exercices ultérieurs	21
Total	<u>416</u>

12. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le CRSNG est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le CRSNG conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Au cours de l'exercice, le CRSNG a reçu des services courants gratuitement d'autres ministères qui sont décrits ci-dessous.

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le CRSNG prévoit recevoir gratuitement des services de certaines organisations offrant des services communs, notamment des services de locaux, services de vérification ainsi que les cotisations de l'employeur au régime de soins et santé et au régime de soins dentaires. Ces services gratuits ont été enregistrés comme suit dans l'état des résultats prospectif du CRSNG :

	Résultats estimatifs 2012	Résultats prévus 2013
	(en milliers de dollars)	
Locaux	3 966	4 122
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	2 692	2 587
Services de vérification	<u>91</u>	<u>91</u>
Total	<u>6 749</u>	<u>6 800</u>

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Les coûts de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ne sont pas inclus à titre de charge dans l'état des résultats prospectifs du CRSNG.

b) Administration de programmes au nom d'autres ministères

Le CRSNG administre des fonds qui proviennent d'autres ministères et organismes du gouvernement en émettant des subventions, bourses et autres paiements connexes en leur nom. Le CRSNG prévoit verser 13 498 019 \$ en 2012-13 (13 498 019 \$ en 2011-12) en subventions et bourses de ce genre. Les prévisions et les charges à cet égard sont indiquées dans les états financiers prospectifs de ces ministères et organismes du gouvernement et non dans ceux du CRSNG.

Dans certaines circonstances, le CRSNG recouvre également des frais administratifs lorsqu'un fardeau administratif important est absorbé par le CRSNG pour l'administration de certains fonds au nom d'autres ministères et organismes. Le CRSNG prévoit récupérer 576 018 \$ en 2012-13 (576 018 \$ en 2011-12). Les montants prévus réduiront les charges de fonctionnement du CRSNG.

13. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle repose sur l'architecture des activités de programmes du CRSNG. Elle est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 4, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées prévues par les principales activités de programme, par principaux articles de dépenses. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

	2013										
	2012	Financer la recherche fondamentale	Financer des partenariats université-industrie-gouvernement	Attirer et garder en poste des membres du corps enseignant	Appuyer les étudiants et les boursiers	Financer la recherche dans des domaines stratégiques	Appuyer la commercialisation	Appuyer l'achat d'appareils et l'accès aux ressources majeures de recherche	Promouvoir les sciences et le génie	Services internes	TOTAL
Paiements de transfert											
Subventions et bourses	1 037 114	361 129	162 837	151 991	138 901	104 260	40 430	36 085	5 761	-	1 001 394
Total des paiements de transfert	40 034	5 183	7 219	1 017	2 848	2 276	2 245	932	64	17 474	39 258
Charges de fonctionnement	7 606	364	1 108	51	152	111	201	65	3	3 917	5 972
Salaires et avantages sociaux	4 336	20	60	3	8	6	11	4	-	4 331	4 443
Services professionnels et spéciaux	4 398	191	582	27	80	58	106	34	2	2 010	3 090
Logement et locations	1 532	-	-	-	-	-	-	-	-	961	961
Transport et communications	1 029	56	170	8	23	17	31	10	1	586	902
Amortissement des immobilisations corporelles	353	22	66	3	9	7	12	4	-	227	350
Réparation et entretien	402	21	63	3	9	6	11	4	-	219	336
Services publics, fournitures et approvisionnements	59 690	5 857	9 268	1 112	3 129	2 481	2 617	1 053	70	29 725	55 312
Information	1 096 804	366 986	172 105	153 103	142 030	106 741	43 047	37 138	5 831	29 725	1 056 706
Total - Charges de fonctionnement											
Total - Charges											

(en milliers de dollars)